

A propos de la dette publique

La dette de l'état est devenue aujourd'hui un enjeu du débat. L'argument de l'utiliser pour demander au peuple plus de sacrifice est fallacieux. C'est un tour de vis austéritaire supplémentaire.

La dite dette des collectivités sont des emprunts pour construire des équipements sportifs, écoles. Elle représente 8% de la totalité. Ce sont des investissements, c'est un facteur d'économie local. Donc une bonne chose.

La comparaison avec le produit intérieur brut (PIB) ne peut se faire. Nous ne pouvons pas comparer un produit économique de l'année en cours et une activité économique des années antérieures.

Un rappel, une collectivité a obligation de présenter un budget annuel équilibré.

L'endettement de l'état est de 6,1% du PIB. IL était de 160% en 1945 et les années suivantes. Aujourd'hui, si les emprunts de l'état sont pour la rénovation des passoires énergétiques, pour les hôpitaux, pour les transports en commun publics, pour le bien commun, rien de grave.

L'endettement de l'état va aux surarmements, aux aides des très grosses entreprises sans contrôle et contre parti

comme Michelin, Sanofi, Auchan et bien d'autres.

Jean-Claude Pillu , Conseiller communautaire de  
Loches.